

**PROVINCE DE QUÉBEC
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
ÉCOLE INSTITUTIONNELLE CHRIST-ROI**

**Procès-verbal de la session ordinaire
Lundi 3 avril 2017**

Session ordinaire du conseil d'établissement de l'école institutionnelle Christ-Roi tenue à l'école Christ-Roi le trois avril de l'an deux mille dix-sept à dix-neuf heures.

PRÉSENCES

Mmes Marie-Andrée Roy, présidente
Isabelle Legault, secrétaire
Karine Talbot, déléguée comité parents
Claude Chicoine, sub. comité parents
Anick Lamerise, enseignante
Sylvie Larivière, enseignante
Isabelle Talbot, enseignante
Nathalie Verville, professionnelle
Lucie Thivierge, éducatrice SDG

Prés.	Abs.
√	
√	
√	
√	
√	
√	
√	
√	
√	
√	
√	

Aussi présent :

M. Steve Marquis, directeur
Mme Maryann Corriveau, stagiaire

**1. OUVERTURE DE LA
SÉANCE, SALUTATIONS
ET PRÉSENCES;**

Le quorum est atteint. M. Steve Marquis, directeur, souhaite la bienvenue aux membres. Il est 19 h.

**2. LECTURE ET
ADOPTION DE L'ORDRE
DU JOUR;**

CECR-910-17 IL EST RÉSOLU, sur proposition de Mme Anick Lamerise,

QUE l'ordre du jour de cette séance soit adopté tel que présenté.

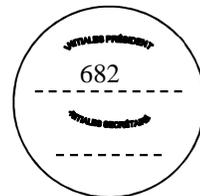
ADOPTÉE.

**3. ADOPTION DU PROCÈS-
VERBAL DU 6 février 2017
et suivi;**

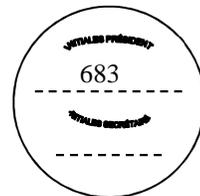
CECR-911-17 IL EST RÉSOLU, sur proposition de Mme Lucie Thivierge,

QUE le procès-verbal du 6 février 2017 soit adopté tel que présenté avec la correction du nom Bellerive par Bellevie dans les affaires nouvelles

ADOPTÉE.



- 4. INTERVENTION DE L'ASSEMBLÉE ;** Aucune
- 5. CORRESPONDANCE;**
- Rapport annuel CSH
 - La Passerelle (conf. Presse)
 - Ass. Qc de la garde scolaire
- 6. ADOPTION;**
- Plan de réussite :**
M. Marquis nous présente le plan de réussite.
- CECR-912-17 IL EST RÉSOLU**, sur proposition de Mme Nathalie Verville,
- QUE** le plan de réussite est adopté tel que présenté.
- ADOPTÉE**
- 7. APPROBATION;**
- 7.1. Sorties éducatives :**
Le 20 ou 21 les 5^e et 6^e iront à la Résidence La Cathédrale des personnes âgées.
Projet de sortie à l'école de cirque pour les 5^e et 6^e à voir.
- CECR-913-17 IL EST RÉSOLU**, sur proposition de Mme Marie-Andrée Roy,
- QUE** les sorties éducatives soient adoptées telles que présentées.
- ADOPTÉE.**
- 7.2. Services complémentaires et éducatifs 16-17 et 17-18 :**
En 2016-2017 :
- l'enseignante-ortho est financée à 80% on paie 2-3% de plus pour (Marie-Michèle, TES langage)
 - psychoéducation 3 jours à Christ-Roi (Nathalie Verville)
 - TES (Stéphanie Caron) 18 h (10h + 8 h) l'élève quitte l'an prochain.
 - TES en langage (16h)
 - TES (Joannie Guilbert) 10h pour élève retard apprentissage (aucun de prévu en 2017-2018 à moins que l'élève reste à notre école)
- CECR-914-17 IL EST RÉSOLU**, sur proposition de Mme Claude Chicoine,
- QUE** le statu quo soit accepté tel que présenté.
- ADOPTÉE.**



8. INFORMATION ET CONSULTATION;

8.1. ÉDUCALOI ;

C'est un dépliant qui explique aux parents ce qu'on doit savoir quand un enfant fait face à une procédure judiciaire.

À transmettre à tous les parents.

8.2. Comité pilotage ;

26 avril à 13h15 le 2^e comité pilotage pour poursuivre les travaux.

9. RAPPORTS (INFORMATION);

9.1. Comité de parents (CSH) ;

Aucun

Prochaine rencontre le lundi 10 avril.

9.2. L'OPP ;

- Carnaval a eu lieu. L'OPP remercie les enseignantes pour les remerciements.
- Pâques rien de prévu.
- Journée du sourire à venir
- Message des enseignantes : plus d'effectifs à la peinture sur la neige.

9.3 Conseil des commissaires;

Aucun

10. AFFAIRES NOUVELLES :

10.1 Lettres aux élus municipaux, concernant un projet de logements sociaux sur le terrain de la balle derrière l'école.

Le conseil d'établissement accepte de signer la lettre proposée qui sera envoyée aux conseillers municipaux, Mme Christine Moore, M. François Gendron et M. Guy Nolet.

10.2 7 à 8 élèves de Christ-Roi quittent pour l'École alternative Harricana en 2017-2018. Aucune ouverture en 6^e année.

Pour l'École alternative en 2017-2018, il y aura;

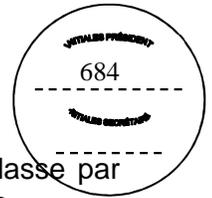
- 1 groupe de maternelle de 14 élèves
- 1 groupe de 1^{re} et 2^e année de 20 élèves
- 1 groupe de 2^e et 3^e année de 21 élèves
- 1 groupe de 3^e et 4^e année de 24 élèves

10.3 Maternelle;

Maximun de 19 élèves

2017-2018 – 33 élèves à prévoir

2018-2019 – 29 élèves à prévoir



La commission scolaire maintient l'école de quartier à 1 classe par niveau. Possibilité d'accueillir un groupe de maternelle 4 ans.
Questionnement sur l'infrastructure ?
Le gouvernement dit qu'on peut accueillir 200 enfants.
Il n'y aura pas 2 maternelles en 2017-2018;
- Déplacement ceux déjà en autobus (6)

10.4 Bon Coup :

Mme Thérèse Veillette a inscrit l'école au concours « La lecture en cadeau » de la Fondation pour l'alphabétisation.
Chaque élève recevra un livre gratuitement pour la semaine de la Famille en mai 2017.
Ne pas informer les élèves. C'est un secret !

11. DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION;

La prochaine rencontre aura lieu le 8 mai 2017.

12. ÉVALUATION;

Tout est bien.
La semaine des arts est du 1^{er} mai au 5 mai 2017.

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE;

CECR-915-17 IL EST RÉSOLU, sur proposition de Mme Karine Talbot,

QUE l'assemblée soit levée.

ADOPTÉE.

Il est 20 h 25.

Marie-Andrée Roy, présidente

Karine Talbot, secrétaire